

Bienvenue chez vous

-
Abécédaire
de votre Commune
2022-2023



**Ixelles
Elsene**



Christos DOULKERIDIS (ECOLO)

Bourgmestre

Affaires générales, Transition écologique et innovation citoyenne, État civil, Population, Solidarité, Égalité et Droits humains, Universités, Laïcité et Cultes, Communication, Imprimerie, SIIP, GE/SC

02 515 61 55

christos.doulkeridis@ixelles.brussels



Yves ROUYET (ECOLO)

Deuxième échevin

Urbanisme, Patrimoine, Mobilité, Bien-être des animaux, Qualité de la vie

02 515 64 69

yves.rouyet@ixelles.brussels



Kélountang NDIAYE (ECOLO)

Quatrième échevin

Culture & Musée d'Ixelles

02 515 64 67

ken.ndiaye@ixelles.brussels



Anaïs CAMUS (ECOLO)

Sixième échevine

Petite Enfance, Logements-Propriétés communales, Transports

02 515 61 12

anaïs.camus@ecolo.be



Nevruz UNAL (PS)

Huitième échevine

Rénovation urbaine - Contrats de Quartier, Prévention, Emploi et Insertion sociale, Affaires juridiques, Tutelle sur les hôpitaux

02 515 61 04

nevruz.unal@ixelles.brussels



Patricia VAN DER LIJN

Secrétaire communale

02 515 61 29

patricia.vanderlijn@ixelles.brussels



AUDREY LHOEST (ECOLO)

Première échevine

Climat, Énergie et Environnement, Espaces verts et Plantations, Santé, Affaires sociales, Seniors, Tutelle sur le CPAS, Relations intergénérationnelles, Commerce et Développement économique, Foires et Marchés, Événements, Tourisme

02 515 61 33

audrey.lhoest@ixelles.brussels



Romain DE REUSME (PS)

Troisième échevin

Instruction publique, Finances, Ressources humaines - Pensions, Sports

02 515 61 20

romain.dereusme@ixelles.brussels



Nabil MESSAOUDI (PS)

Cinquième échevin

Propreté Publique, Cohésion sociale, Familles, Jeunesse, Jumelages et Coopération internationale

02 515 61 49

nabil.messaoudi@ixelles.brussels



Els GOSSÉ (ECOLO)

Septième échevine

Culture & enseignement néerlandophones, Vie de quartier, Europe, Politique d'achat, Informatique & Smart City

02 515 64 89

els.gosse@ixelles.brussels



Yannick PIQUET (PS)

Neuvième échevin

Travaux publics, Propreté des bâtiments

02 515 64 68

yannick.piquet@ixelles.brussels



Hassan CHEGDANI

Président du CPAS

02 641 54 01 - 02 641 55 02

hassan.chegdani@cpasxlirisnet.be



Au nom du Collège et de tous les membres de notre administration, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue dans votre Commune.

Notre souhait est que vous puissiez vous y sentir à l'aise et que vous puissiez bénéficier, de la façon la plus simple, de l'ensemble des services disponibles à Ixelles. Nous avons classé les services par ordre alphabétique, en indiquant à chaque fois une adresse postale ou numérique et un numéro de téléphone. Certaines rubriques sont aussi accompagnées d'un QR code lisible par les portables ou les tablettes. Ce code renvoie à une page web où vous trouverez de plus amples d'informations.

En fin de brochure, vous trouverez un index plus détaillé. N'hésitez pas à nous faire part de vos questions ou de vos commentaires : ils pourront être mis à profit pour améliorer les outils que nous mettons à disposition de nos concitoyen·ne·s.

Avec ce document, j'espère avoir accompli la première tâche d'un Bourgmestre, vous accueillir à Ixelles.

Votre Bourgmestre,
Christos Doulkeridis





Ixelles, c'est...

Ixelles, c'est... des parcs, des étangs, une abbaye, un cimetière, deux universités, des musées à foison, des rues avec une belle mixité commerciale, d'autres bouillonnantes de diversités culturelles, des cinémas, des théâtres, des ateliers d'artistes, des logements étudiants, des quartiers familiaux à l'esprit village, et une centaine de nationalités présente sur le territoire.

Une commune cosmopolite, créative et dynamique.





Archives

Chaussée d'Ixelles, 172

02 515 61 34

archives@ixelles.brussels

Du lundi au vendredi sur rendez-vous

La mission du service des Archives est, entre autres, de collecter, conserver, inventorier et valoriser les archives de l'administration communale d'Ixelles, parmi lesquelles les archives du Secrétariat communal (registres de délibérations du Conseil et du Collège, bulletins communaux, rapports annuels). Ce service acquiert et conserve, par ailleurs, des fonds d'archives privées.

Toutes les **consultations** sont gratuites. Elles se font sur **rendez-vous**.





Aménagement du territoire

Chaussée d'Ixelles, 172 (2^e étage)

02 515 72 10

amenagementterritoire@ixelles.brussels

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h



Le service Aménagement du Territoire assure des missions en lien avec les matières de l'**urbanisme, de permis d'environnement** et du **patrimoine**.

Accueil Général : accueil du public et consultation des dossiers en enquêtes publiques ou de permis délivrés (la consultation des agents techniques se fait uniquement sur rendez-vous).

Permis d'urbanisme : instruction des demandes de permis d'urbanisme.

02 515 72 10

pu@ixelles.brussels

(uniquement pour les demandes de permis en cours d'instruction)

Permis d'environnement : instruction des demandes de permis d'environnement, contrôle de la conformité aux permis d'environnement et constat des infractions environnementales et de nuisances sonores.

02 515 67 87

pe@ixelles.brussels

Contrôle de l'urbanisme : contrôle de la conformité aux permis d'urbanisme et constat des infractions urbanistiques.

02 515 67 88

cu@ixelles.brussels

Renseignements urbanistiques : usage licite des biens, délivrance des renseignements (utiles à la vente de biens immobiliers) et des attestations de conformité urbanistique pour les hébergements touristiques.

02 515 67 79

ru@ixelles.brussels

Planification urbaine : Instruction des demandes relatives à l'espace public et élaboration des plans.

02 515 67 26 & 02 515 67 41

amenagementterritoire@ixelles.brussels

Patrimoine : sensibilisation au patrimoine architectural et culturel.

02 515 67 48

patrimoine@ixelles.brussels







**ALERTÉ DIRECTEMENT EN
SITUATION D'URGENCE?**

INSCRIVEZ-VOUS SUR
WWW.BE-ALERT.BE

.bealert)))





Be-Alert

Inscrivez-vous : www.be-alert.be

Be-Alert est un système qui permet aux Communes d'envoyer des SMS et des emails aux personnes qui se trouvent sur leur territoire lors d'une situation d'urgence.

Vous pouvez indiquer plusieurs adresses : votre domicile, l'école de vos enfants, la maison de repos de vos parents, ...

Un incendie, une inondation, un autre incident à proximité de l'une de ces adresses ? Vous serez rapidement informé et recevrez les consignes de sécurité à suivre.

Vos données ne seront utilisées qu'à cette fin.



Bibliothèque communale francophone

Rue Mercelis, 19

02 515 64 12 (section adulte)

02 515 64 06 (section jeunesse)

bibliotheque@ixelles.brussels

www.biblioxl.be

Mardi de 10h à 18h

Mercredi de 13h à 19h

Jeudi et vendredi de 13h à 18h

Samedi de 10h à 16h

En plus d'une large collection de livres, la bibliothèque propose des ateliers, des animations contées, des clubs de lecture pour adultes et pour ados,...

On y trouve également des tables de travail, du wifi et des ordinateurs publics.





Bibliotheek Sans Souci

Rue Sans Souci, 131

02 515 64 50

bibliotheek@elsene.brussels

www.elsene.bibliotheek.be

Mercredi, jeudi et vendredi de 12h à 19h / Samedi de 10h à 17h

La Bibliotheek Sans Souci accueille les visit-eur-euse-s dans un bel espace où domine le plaisir de lire. Elle offre des collections et des activités en néerlandais, mais tient également des collections ainsi que des activités contées en anglais, en allemand, en espagnol et en italien.



On y trouve également des tables de travail, du wifi et des ordinateurs publics.



Bien-être des animaux

Chaussée d'Ixelles, 172

02 515 67 36

bienetreanimal@ixelles.brussels

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

Le cellule Bien-être animal veille à ce que les animaux domestiques ou sauvages vivent en équilibre dans notre environnement urbain, tant dans leur intérêt et que dans celui de leur propriétaire et de la société. La cellule octroie notamment des primes pour la stérilisation des chats domestiques (mâles et femelles) ainsi que pour l'adoption d'animaux domestiques issus de refuges agréés de la Région de Bruxelles-Capitale, assure la capture et l'hébergement d'animaux errants, perdus ou abandonnés (ainsi que l'euthanasie uniquement dans les cas où l'état sanitaire des animaux le justifie), l'enlèvement de cadavres d'animaux et assure la stérilisation des chats errants.



La cellule coordonne aussi le Conseil Consultatif du Bien-être Animal (CC-BEA) répond aux questions et signalements suite à l'égarement, l'abandon, la perte ou encore la maltraitance des animaux et collabore étroitement avec différentes associations dont la Ligue royale belge pour la Protection des Oiseaux.







Cimetière

Chaussée de Boondael, 478

02 515 66 91

cimetiere@ixelles.brussels

Du lundi au dimanche de 8h à 16h30

Le site de 12 hectares se parcourt comme une ville en miniature, avec ses allées arborées, ses ronds-points, ses îlots et ses perspectives. De nombreuses personnalités y reposent, comme le violoniste Eugène Ysaye, l'industriel Ernest Solvay, la chorégraphe Akarova ou encore le sculpteur Constantin Meunier. Ce « petit Père Lachaise » a été classé en 2016.



Commerce et Développement économique

Chaussée d'Ixelles, 172

02 515 67 60 - 0800 855 87

commerce@ixelles.brussels

entreprendre@ixelles.brussels

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h

Les cellules Commerce et Développement économique (Guichet entreprendre / Entreprendre XXL) informent et accompagnent les commerçant·e·s et entrepren·eur·euse·s dans leurs différentes démarches administratives et recherches.

Elles délivrent toute autorisation nécessaire à l'exercice de leurs activités, les aident en cas de difficultés, soutiennent les commerçant·e·s et entrepren·eur·euse·s dans leurs projets en favorisant notamment l'économie durable et offrent un accompagnement personnalisé selon leurs besoins.





Communication

Rue de l'Automne, 38-42

02 515 76 41

info@ixelles.brussels

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h



Le service de la Communication met à votre disposition tous les renseignements utiles sur la vie de la Commune, à travers **différents supports** :

- Journal communal - Info Ixelles
- Site Internet - www.ixelles.be
- Newsletter
- Affiches, flyers, brochures

Réseaux sociaux :

- Facebook : www.facebook.com/communeixelles
- Twitter : @Ixelles_Elsene
- Instagram: ixelles_elsene

CPAS

Rue Jean Paquot, 63b

02 641 54 59

<https://cpasixelles.brussels>



Le Centre public d'action sociale octroie des aides financières à celles et ceux qui en ont besoin. Celles-ci s'effectuent soit via l'octroi du revenu d'intégration sociale (R.I.S), soit via des avances sur allocations de chômage, allocations familiales, pensions, allocations pour raison de handicap,...

Ces aides peuvent être médicales, par la prise en charge des frais d'hospitalisation, des frais liés à l'achat de produits médico-pharmaceutiques ou aux cotisations de mutuelle. L'octroi de ces aides est toujours conditionné à une enquête sociale.



Maison de la Jeunesse

Chaussée de Boondael, 102

02 641 56 50

mj.cpasxl@cpasixelles.brussels

Le CPAS héberge et accueille, au sein de la Maison de la Jeunesse, des enfants orphelins ainsi que des enfants qui ne peuvent plus vivre au sein de leur famille ou de leur famille d'accueil. Cet hébergement se fait sur avis éventuel du Tribunal de la Jeunesse ou du Service d'Aide à la Jeunesse.



Aide aux Familles et aux Personnes Âgées (SAFPA)

Chaussée de Boondael, 104

02 641 56 53

Le CPAS dispose d'un Service d'Aide aux Familles et aux Personnes Âgées dont le rôle est d'installer, chez les personnes qui en ont besoin, une infrastructure qui leur permet de rester chez elles malgré un handicap physique ou mental et d'aider les personnes qui ne peuvent plus habiter chez elles à trouver une maison de repos qui puisse les accueillir.

Le CPAS possède deux maisons de repos :

- La résidence Jean Van Aa : 180 lits dont 79 MRS (02 641 56 00)
- La résidence des Heures Douces : 88 lits (02 515 60 72)

Médiation de dettes et énergie

02 641 55 43

energie@cpasixelles.brussels

Le CPAS vous propose une intervention pour éviter que les dettes et défauts de paiements des factures d'énergie ne prennent des proportions invivables.





Crèches

Rue de la Crèche, 6

02 515 70 46

Du lundi au vendredi de 9h à 12h (uniquement par téléphone)

La commune d'Ixelles possède, en tant que pouvoir organisateur, 11 crèches communales autorisées et subventionnées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).

Les frais d'accueil demandés aux parents sont liés au revenu mensuel du ménage (barèmes ONE) et déductibles fiscalement.

Pour les inscriptions sur les listes d'attente des crèches communales, vous pouvez vous rendre sur le site de la Petite Enfance à Ixelles :

<https://petiteenfance.ixelles.be/sinscrire/>

Pour toutes vos questions concernant les inscriptions vous pouvez appeler le service de la Petite Enfance au **02 515 70 46 les lundis entre 9h et 12h et les jeudis entre 13h30 et 16h.**

Pour pouvoir s'inscrire sur les listes d'attente des crèches pour enfants entre 0 et 3 ans, la future maman doit être enceinte de 3 mois révolus.

Pour pouvoir s'inscrire sur les listes des crèches pour enfants entre 18 mois et 3 ans, l'enfant doit avoir 9 mois minimum.



Culture

Rue Mercelis, 19

02 515 64 63

culture@ixelles.brussels

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h

Avec plus de 100 lieux culturels et plus de 200 évènements organisés chaque mois, Ixelles est LA commune culturelle par excellence !

Retrouvez tous les évènements et les lieux, ainsi que des articles sur la vie culturelle ixelloise sur le site culture.ixelles.be. Restez informé-e en vous abonnant à la newsletter (trilingue fr-nl-en) ou en suivant **@kult.XL sur les réseaux sociaux** (Facebook & Instagram).

Le service culture d'Ixelles promeut la culture sous toutes ses formes. Il gère plusieurs salles : **le théâtre Mercelis, la Chapelle de Boondael, le théâtre Molière et KULT XL Ateliers.** Il organise des activités (spectacles, expositions...) à destination de tous les publics, dans ses salles ou dans l'espace public (arts de la rue, concerts...). Le service culture soutient aussi les artistes et les opérateurs culturels présents sur le territoire ixellois, en proposant ses salles pour des résidences ou des spectacles et en favorisant les échanges au sein du réseau.

Devenu bilingue en 2019, le service se compose d'une équipe multidisciplinaire regroupant également les bibliothèques francophone et néerlandophone.

KULT XL Ateliers

Rue Wiertz 23

Théâtre Mercelis

Rue Mercelis, 13

Théâtre Molière

Square du Bastion, 3

Chapelle de Boondael

Square du Vieux Tilleul, 10



KULT XL





Ecoles

Service de l'Instruction publique

Rue Mercelis, 19

Cabinet de direction : 02 515 65 15

Enseignement : 02 515 65 16

instruction.publique@ixelles.brussels

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Enseignement maternel, primaire et secondaire

La Commune d'Ixelles compte sur son territoire 7 écoles fondamentales ordinaires, une école primaire spécialisée de type 8 (troubles de l'apprentissage de type «dys»), 2 écoles secondaires ordinaires et une école secondaire spécialisée de type 1 forme 3 (élèves présentant un retard mental léger). Elle est également responsable de 2 académies et d'un établissement d'enseignement de promotion sociale (pour adultes).



Ecoles de devoirs

02 515 69 41 (primaire) 02 515 69 01 (secondaire)

jeunesse@ixelles.brussels

Les écoles de devoirs sont des structures d'accueil pour les enfants et les adolescents de 6 à 18 ans. Elles proposent des animations et un accompagnement à la scolarité en dehors des heures scolaires. La Commune d'Ixelles compte 4 écoles de devoirs.



Ecole des Arts

Rue Sans Souci, 128 - 02 515 78 51

info@ecoledesarts.be

www.ecoledesarts.be

L'Ecole de Arts propose une multitude de formations : dessin, peinture, photo, gravure, céramique,...



Académie d'Ixelles - Musique, Arts de la Parole et Mouvement

Avenue des Eperons d'Or, 16 - 02 515 78 31

academie.musique@ixelles.brussels

<https://academie.ixelles.be>

L'Académie d'Ixelles organise des cours de formation instrumentale, de théâtre et de danse...





Accompagnement scolaire (CLAS)

Rue Gray, 221
02 643 65 62
clas@ixelles.brussels

Permanences le mercredi de 14h à 17h

La CLAS accompagne les personnes dans leurs difficultés scolaires et soutient les écoles ixelloises, tous réseaux confondus, dans leur lutte contre le décrochage scolaire. Elle propose des suivis individuels axés sur la remotivation scolaire, la méthode de travail et le soutien parental.

Le service est accessible à toute personne habitant la commune ou fréquentant une école sur le territoire ixellois.



Institut Fernand Cocq Enseignement de promotion sociale

Rue du Président, 54
02 515 78 11
<https://ifc.ixelles.be>
ifc@ixelles.brussels

L'Institut Fernand Cocq est destiné aux adultes à la recherche d'une nouvelle orientation professionnelle. Des formations qualifiantes sont à leur portée. Ils pourront finaliser leurs études en obtenant le CESS.

L'IFC propose également l'apprentissage ou l'approfondissement du français langue étrangère (FLE), de l'anglais et de la langue des signes. Dans le cadre professionnel ou pour le plaisir tout simplement !

Dispensé par des professeur·e-s expérimenté·e-s et enthousiastes, l'enseignement est organisé en modules, se déroulant en journée ou en soirée.



Egalité et droits humains

Rue de la Digue, 10

02 515 74 04

egalite@ixelles.brussels

En toute confidentialité, sur rendez-vous par mail ou par téléphone

Le service Egalité et droits humains initie et soutient des projets qui éduquent au respect des différences et luttent contre toute forme de discrimination qu'il s'agisse de genre, d'orientation sexuelle ou philosophique, d'origine, d'âge, de sexe, de handicap...





Emploi et Insertion socio-professionnelle

Rue du Collège, 30

02 515 70 95

emploi@ixelles.brussels

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30



Vous êtes chercheur·euse d'emploi, travailleur·euse, employeur·euse ?

Le service Emploi et Insertion sociale vous accueille, oriente, informe et accompagne dans toutes les matières qui vous concernent.

Cellule chômage

Pour les travailleur·euse·s à temps partiel : conseil sur la validation des documents C3 fournis par **l'organisme de paiement** (syndicats ou CAPAC) afin de bénéficier d'un complément d'allocation chômage.

Cellule Information-Emploi et Insertion sociale

- Information générale sur les droits fondamentaux liés au travail
- Coaching à l'emploi
- Accompagnement des jeunes candidat·e·s sous condition FIRST
- Événements et formations

Espace public numérique « Re-sources1050 »

Rue Maria Malibran, 84

02 515 72 50

re.sources1050@ixelles.brussels

Du mardi au vendredi de 9h à 17h

Vous avez besoin d'un ordinateur et d'une connexion internet ?

L'espace public numérique Re-sources1050, en collaboration avec la Maison de l'emploi et de la formation, vous propose :

- Un accès internet
- Un soutien technique par des animateurs qualifiés
- Une aide à la création et à l'impression de documents
- Un coaching informatique personnalisé
- Des formations en bureautique et internet
- Une sensibilisation au développement de projets numériques
- Un comptoir de vente et de réparation d'ordinateurs, tablettes...
- Une récupération de matériel informatique



Espaces verts et Plantations

Chaussée d'Ixelles, 187

02 515 63 64

**Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h,
le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 15h30**

Le service des Plantations et Espaces verts a en charge, entre autres, l'entretien des plantations dans les espaces publics de la commune (parcs, voiries, squares, etc.), les bancs et jeux dans les parcs, l'élagage des arbres, la plantation de fleurs et de plantes. Il délivre également les permis de végétaliser à tout.e habitant.e ou commerce soucieu.x-se de verduriser sa façade.

La commune dispose d'un Plan Arbres qui vise à débétonner Ixelles et à planter des arbres partout où c'est possible.

Il s'agit d'améliorer le cadre de vie des Ixellois-es, tout en protégeant l'environnement, notre santé, et en luttant contre le dérèglement climatique.

Liste des parcs ixellois voir le QR code.





Etat civil

Chaussée d'Ixelles, 172 (1er étage)

etat.civil@ixelles.brussels

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, le jeudi de 17h à 18h45,
le jeudi et samedi après-midi sur rendez-vous pour les extraits/actes,
samedi de 8h30 à 10h30**



Le service de l'Etat civil délivre un grand nombre d'actes et de documents officiels :

- ▶ **Extraits et copies d'actes** : 02 515 66 83
- ▶ **Naissance et reconnaissance** : 02 515 66 79
- ▶ **Nationalité belge** : 02 515 66 82
- ▶ **Mariage, noces (d'or, etc..) centenaires, déclaration de cohabitation légale** : 02 515 66 89 ou 93
- ▶ **Divorce, adoption, changement de nom ou de prénom, transcription d'actes de l'étranger** : 02 515 66 83 ou 94
- ▶ **Décès, inhumation** : 02 515 66 90





Etrangers et étrangères

Chaussée d'Ixelles, 124

02 515 66 21

Sur rendez-vous

- ▶ Première délivrance des titres d'identité pour étrangers (sauf carte F+)
- ▶ Renouvellement des titres d'identité pour étrangers (sauf cartes E+ et F+)

Bruxelles est l'une des villes les plus cosmopolites au monde. Cette réalité est particulièrement significative à Ixelles puisqu'un-e Ixellois-e sur deux est de nationalité étrangère. Cette diversité culturelle est une richesse et elle constitue l'ADN de notre commune.

Mais il n'est pas toujours évident de se repérer dans les arcanes administratives lorsque l'on s'installe à Bruxelles en provenance de l'étranger.

▶ **Notre service Population est là pour vous renseigner sur les démarches à effectuer lors de votre arrivée.**

Après les démarches administratives, vous pourrez pleinement démarrer votre nouvelle vie à Ixelles en découvrant tout ce que la commune a à vous proposer en terme d'enseignement, d'activités culturelles, d'installations sportives, etc. N'hésitez pas à contacter les différents services communaux référencés dans cette brochure.



La **cellule Europe** veille, à jeter des ponts entre l'Europe, ses institutions et ses habitant-e-s en informant notamment toute personne, ressortissante de l'Union européenne ou non, sur l'Europe et les événements organisés par le Conseil Consultatif des Affaires Européennes (CCAIE).

Europe
Chaussée d'Ixelles 172
02 515 67 37
europe@ixelles.brussels





► D'autres ressources externes à la Commune sont également disponibles.

Vous trouverez ainsi énormément d'informations sur le site internet de l'Etat fédéral : <https://www.belgium.be/fr>

L'équipe dynamique et multilingue de l'**Expat Welcome Desk** vous aide, gratuitement, à faire face aux éventuels problèmes d'ordre pratique ou administratif en rapport avec votre installation et votre séjour à Bruxelles :



Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales (CEOI)

Avenue d'Auderghem, 63 - 1040 Bruxelles

02 430 66 00

info@commissioner.brussels

www.commissioner.brussels

Une autre source d'informations utiles à votre arrivée est le guide « Expats in Brussels ». Vous y trouverez des informations sur les démarches administratives mais également de bons conseils sur les activités qui vous permettront de découvrir Bruxelles.

<https://expatsinbrussels.be/fr>

Sachez encore que de nombreux pays et communautés disposent de leur propre Centre culturel. Leur rôle est de promouvoir leur culture à travers des cours de langues, des conférences, des événements,... Ce sont des lieux de rencontre, de dialogue et d'échange.

Retrouvez la **liste des Centres culturels** ici

<https://expatsinbrussels.be/fr/vie-sociale-et-sorties/centres-culturels>



Evènements

Chaussée d'Ixelles, 172

02 515 67 76

events@ixelles.brussels

Lundi, mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 ou sur rendez-vous

La cellule Evènements informe et accompagne les organisat-eur-ric-e-s d'évènements de petite, moyenne ou grande envergure, à caractère festif, folklorique, culturel ou sportif (brocante, concert, jogging,...).

Vous souhaitez occuper la voie publique dans un but évènementiel, de promotion et/ou d'information, vous devez pour cela obtenir l'autorisation préalable de la Commune.





Hôpital d'Etterbeek-Ixelles

Rue Jean Paquot, 63

www.his-izz.be

Le service d'urgences pour adultes vous accueille 24 heures/24, 7 jours sur 7

Le service d'urgences gynécologiques vous accueille 24 heures/24, 7 jours sur 7



L'Hôpital d'Etterbeek-Ixelles

Né en 1989 de la fusion de l'ex-Institut médico-chirurgical d'Ixelles et de celui d'Etterbeek, le Centre hospitalier Etterbeek-Ixelles IRIS-SUD a choisi de se positionner, au niveau du paysage hospitalier bruxellois, dans le créneau d'une médecine générale de haut niveau. Il est d'ailleurs reconnu comme service de stage de l'ULB pour la formation des médecins candidat-e-s spécialistes en médecine, chirurgie, radiologie, pédiatrie et gynécologie.



Le Centre Etterbeek-Ixelles est un hôpital de proximité aux dimensions humaines.

| | |
|-------------------------|--------------|
| Accueil | 02 641 41 11 |
| Admissions | 02 641 48 64 |
| Soins Intensifs | 02 641 48 78 |
| Urgences adultes | 02 641 48 06 |
| Urgences gynécologiques | 02 641 48 06 |
| Urgences pédiatriques | 02 641 41 12 |
| Prélèvements | 02 641 48 19 |
| Laboratoire | 02 641 48 57 |

Un service d'urgences pédiatriques est assuré 24 h sur 24, 7 jours sur 7. Un-e pédiatre de garde y est constamment présent-e pour accueillir les enfants. Séparé du service des urgences pour adultes, le service d'urgences pédiatriques est accessible en suivant la route 70.

Entre 8h et 16h30, en semaine : inscription des enfants aux urgences pédiatriques.

En dehors de ces heures de bureau (en soirée, la nuit, les weekends et jours fériés) : inscription des enfants via les urgences adultes.





Logements communaux

Chaussée d'Ixelles, 168

1050 Bruxelles

02 515 63 53 et 58

Accessible tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 16h

Mise en œuvre de la politique du logement au niveau local – Gestion du patrimoine privé de la commune : plus de 460 logements (maisons, appartements ou flats) qui place la Commune d'Ixelles parmi les plus importantes de la capitale en terme de patrimoine communal. Toute personne qui souhaite se porter candidate d'un logement communal doit s'adresser au Service des Propriétés communales – Logement et compléter un formulaire d'inscription tout en joignant plusieurs documents utiles.

Ludothèques

Ludothèque

Rue Mercelis, 13

02 515 69 45

ludos.brussels/ludo-ixelles/opac_css/

Ouverte mardi de 10h à 12h et de 13h à 17h, mercredi de 13h à 18h, jeudi de 13h à 17h, vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h (pour les plus de 10 ans) et samedi de 10h à 13h. Le matin sur rendez-vous pour les groupes (écoles, maisons de repos, associations, ...). Des soirées jeux sont organisées mensuellement de 18h à 23h30, sur inscription.

Une ludothèque rassemble des jeux aussi bien ludiques que pédagogiques, de coopération, de stimulation, de rôles et de groupes. On y trouve des jeux pour les bébés, les enfants, les ados et les adultes.

Louloudotec (Akarova)

Chaussée de Boitsfort, 37

0499 588 412

ludotheque.akarova@ixelles.brussels

**Du lundi au vendredi de 13h à 16h30, le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Vacances scolaires = le lundi et jeudi matin en plus des horaires habituels**

La louloudotec est accessible aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte. Elle est pourvue d'un bel espace de jeux, mais ne fait pas de prêt.





02 852 60 40

Lundi au Samedi 9h - 19h

1.99

5 pour
€4.00

00

Driscoll's

Driscoll's



Marchés

Cellule Foires & Marchés

Chaussée d'Ixelles, 172

02 515 67 44

foiresetmarches@ixelles.brussels

La cellule Foires et Marchés se charge quotidiennement de la bonne gestion de l'ensemble des foires et marchés à Ixelles.

Ixelles accueille des marchés du mardi au jeudi un peu partout sur son territoire:

Flagey (place Flagey)

Du mardi au dimanche de 8h à 14h30

Ce marché accueille quelques maraicher·e·s en semaine (fleurs, volailles, fruits et légumes, en fonction des jours) et jusqu'à 60 exposant·e·s le week-end (fruits et légumes, fromages, charcuterie, olives, textiles, street food, ...)

Luxembourg (place du Luxembourg)

Chaque mardi de 12h à 20h30

Marché orienté produits locaux et bio.

Châtelain (place du Châtelain)

Chaque mercredi de 12h à 20h30

Jusqu'à 50 maraicher·e·s généralistes (fleurs, fruits et légumes, fromages, charcuterie, street food, ...).

Vieux Tilleul (square du Vieux Tilleul)

Chaque jeudi de 12h à 20h30

Marché de quartier.

Brugmann (place Brugmann)

Chaque vendredi de 13h30 à 20h

Petit marché bio axé sur les produits locaux et du terroir.

La commune organise également deux foires, qui rassemblent une vingtaine de forain·e·s place Flagey au printemps et en été au square du Vieux-Tilleul.





Médiation

Médiation locale

Rue Alphonse de Witte, 28

02 515 73 23

mediationlocale@ixelles.brussels

Du lundi au vendredi de 9h à 17h sur rendez-vous



Le service de Médiation locale s'adresse aux personnes qui ont des difficultés de communication ou qui vivent un conflit (couples, parents, ami·e·s, voisin·e·s, propriétaires, locataires...) et qui sont désireuses de trouver, avec l'aide d'une médiatrice ou d'un médiateur, une solution juste et acceptable pour chacun·e.

Médiation réparatrice

Rue Gray, 221

02 643 65 54

mediationreparatrice@ixelles.brussels

Lundi au vendredi de 9h à 16h



Le service de Médiation réparatrice propose aux personnes verbalisées suite à une infraction au règlement général de police de trouver un accord autre que le paiement de l'amende administrative prévue. Le service s'adresse donc exclusivement aux personnes ayant fait l'objet d'une procédure de sanction administrative par la Commune d'Ixelles, ou à la personne préjudiciée dans le cadre de cette procédure.

Médiation sociale

Chaussée d'Ixelles, 172

02 515 77 90

mediation.sociale@ixelles.brussels

Lundi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et les autres jours sur rendez-vous



Le service de Médiation sociale s'adresse aux Ixellois-es qui rencontrent des difficultés dans leur démarches administratives. Il informe, conseille et accompagne les personnes dans la résolution de leurs problèmes d'ordre social et/ou administratif. Il essaye de prévenir les situations pouvant conduire à la précarité et/ou l'exclusion sociale.

Musée d'Ixelles

Rue Van Volsem, 71

02 515 64 21

musee@ixelles.brussels

www.museedixelles.be



Le Musée d'Ixelles présente un vaste panorama de l'art belge des XIX^e et XX^e siècles. Ses collections rassemblent notamment des peintures, des sculptures et des dessins des mouvements réaliste, impressionniste, symboliste ou encore expressionniste. Il est également célèbre pour sa collection d'affiches « Belle époque » de Toulouse-Lautrec.

Les expositions temporaires récurrentes animent les lieux et ajoutent à l'intérêt du Musée dont la réputation dépasse largement les frontières de la Région bruxelloise.



Le Musée d'Ixelles est fermé jusqu' en 2024 en raison de travaux de rénovation et d'agrandissement.

Divers projets « hors les murs » sont développés durant cette période.

Suivez son actualité sur www.museedixelles.be et sur les réseaux sociaux.



OMBUDSMAN



Objets trouvés

Chaussée d'Ixelles, 172

02 515 66 16

population@ixelles.brussels

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h - sur rendez-vous

Que faire si, en vous déplaçant à Ixelles, vous avez perdu un parapluie, un sac de sport ou tout autre objet auquel vous tenez particulièrement ? Vous devez, d'abord, faire une déclaration de perte d'objet à la Police (pas nécessairement dans un commissariat d'Ixelles). La Police se charge de transmettre aux « Objets trouvés » le signalement de l'objet ainsi que les coordonnées de son propriétaire. Si l'objet est retrouvé, la personne en est avertie par une convocation l'invitant à le retirer au Service des Objets trouvés. Elle doit se munir d'une pièce d'identité et/ou d'une déclaration de vol ou de perte délivrée par la Police.

Si la perte a eu lieu dans des locaux ou véhicules de la STIB, il est conseillé d'en contacter le Service à la **Clientèle - Objets trouvés** 070 23 2000 (0,30 €/min).



Ombudsman

Chaussée d'Ixelles, 233

02 515 72 72

ombudsman@ixelles.brussels

Uniquement sur rendez-vous

L'ombudsman est une personne de confiance à laquelle vous pouvez vous adresser lorsque vous estimez que votre réclamation auprès d'un service communal n'a pas été traitée de manière satisfaisante par ce service. L'ombudsman intervient donc en **2^e ligne**.

Elle travaille en toute **indépendance** et a l'assurance que personne ne va intervenir pour l'influencer dans le traitement de la réclamation. Cette indépendance est garantie par un règlement communal.

L'ombudsman est **impartial**, ne prend parti ni pour le-la citoyen-ne ni pour l'administration. Elle exerce un travail de conciliation des points de vue du-de la citoyen-ne et du service administratif concerné.





Piscine

Rue de la Natation, 10
02 515 69 30
piscine@ixelles.brussels



La piscine est actuellement fermée en raison d'importants travaux de rénovation. Le cadre, magnifique, sera conservé et le bassin répondra mieux aux exigences actuelles d'hygiène et de confort.

La piscine communale d'Ixelles est la plus ancienne piscine couverte de la Région bruxelloise. Elle date de 1904. Elle fait partie du patrimoine architectural de la Commune. Les dimensions du bassin sont 29,20 m de longueur sur 14,40 m de largeur pour une profondeur de 3,25 m. La température ambiante est de 30° alors que la température de l'eau est de 28°.





Police

Service de garde

Rue du Collège, 1
02 279 84 16
zpz.polbru.dpi.xlo@police.belgium.eu
Accessible 24h/24



Commissariat de quartier COCQ

Rue du Collège, 1
02 279 84 17
zpz.polbru.dpi.xlo.proxi.cocq@police.belgium.eu
Accessible du lundi au samedi de 8h à 18h

Commissariat de quartier LEPOUTRE

Avenue Louis Lepoutre, 4
02 279 80 23
zpz.polbru.dpi.xlo.proxi.lepoutre@police.belgium.eu
**Accessible le lundi de 12h à 20h, le jeudi de 10h à 18h
et chaque 2^e samedi du mois de 8h à 16h**

Commissariat de quartier BOONDAEL

Chaussée de Boondael, 480
02 279 86 32
**Accessible le mardi de de 12h à 20h, le jeudi et vendredi de 8h à 16h
et chaque 1^{er} et 3^e samedi du mois de 8h à 16h**

Et aussi

Commissariat de quartier LOUISE

Rue de Livourne 136
02 279 86 10
zpz.polbru.dpi.xlo.proxi.louise@police.belgium.eu
**Accessible le mardi de 12h à 20h, le mercredi de 10h à 18h
et chaque 4^e samedi du mois de 8h à 16h**



Inspecteurs et inspectrices de quartier

Au sein de chaque quartier de la commune, un-e agent-e veille à la tranquillité et au bien-être de la population. Il-elle se déplace à pied et est ainsi accessible à tout-te-s les citoyen-ne-s. En tant que personne de confiance et premier conseil, Il-elle s'efforce de solutionner les problèmes de voisinage, vous renseigne sur les procédures administratives ou judiciaires et vous procure nombre de renseignements utiles.

L'agent-e a aussi pour vocation d'améliorer la qualité de vie du quartier et d'assurer une mission préventive dans les zones commerçantes, les parcs, et à proximité des écoles. Par sa disponibilité et sa bonne connaissance du quartier et de ses habitant-e-s, Il-elle contribue à un développement harmonieux du quartier.

Pour connaître et contacter votre agent-e de quartier :
<https://polbru.be/votre-inspecteur-de-quartier/>

Police



Population

Chaussée d'Ixelles, 172

02 515 61 11

population@ixelles.brussels

Sur rendez-vous sauf pour les retraits de documents



Le service de la Population traite de tout ce qui concerne la délivrance de documents officiels :

- Cartes d'identité / Passeport
- Domiciliation / Changement d'adresse
- Certificat de composition de ménage
- Extrait de casier judiciaire
- Permis de conduire
- Déclaration de dernières volontés (sépulture, don d'organe, euthanasie)
- Organisation des élections.

Que faut-il faire si vous quittez Ixelles pour une autre commune belge ?

Prendre contact avec la nouvelle commune et déclarer votre changement d'adresse.

Que faut-il faire si vous quittez Ixelles et transférez votre résidence principale à l'étranger ?

- Par le guichet électronique : déclarer son départ à l'étranger en ligne
- A l'administration communale : sur rendez-vous au service de la Population
- Par mail : population@ixelles.brussels - afin que nous puissions répondre à votre demande, veuillez joindre à votre mail une copie de votre document d'identité et le formulaire complété Modèle 8bis.





Prévention

Educateurs et éducatrices de rue

Rue Souveraine, 38

02 515 69 56-59 / 0499 77 86 57 - **Sur rendez-vous**

educateursderue@ixelles.brussels



Les éducateur·rice·s de rue se rendent disponibles pour toute personne occupant l'espace public, principalement les jeunes ou les personnes fragilisées (sans-abris, sans-papiers). Ils-elles œuvrent ainsi au renforcement et à la création du lien social en favorisant l'échange et la communication.

Gardiens et gardiennes de la paix

Rue Gray, 221

02 643 65 60 (Coordination)

02 643 65 59

gardiensdelapaix@ixelles.brussels

Du lundi au vendredi de 9h à 20h



Les gardien·nes de la paix réalisent différentes missions ; ils-elles encadrent les sorties d'écoles, les marchés, des événements culturels et festifs, ils-elles relèvent et transmettent les constats aux services compétents, écoutent les commerçant·e·s et habitant·e·s de la commune et mettent en place des projets de prévention afin de prévenir les phénomènes de criminalité et de nuisance.



Technoprévention

Rue Gray, 221

02 643 65 56

technoprevention@ixelles.brussels

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le service de la Technoprévention conseille les habitant.e.s, les indépendant.e.s et commerçant.e.s sur les mesures qu'ils-elles peuvent mettre en place en vue de sécuriser leur bâtiments et se prémunir des cambriolages.

Un.e conseiller.e se déplace, gratuitement, sur votre lieu de vie et analyse les faiblesses spécifiques de votre logement en matière de sécurisation.

Ce service octroie une prime à la sécurisation aux citoyen-ne.s qui réalisent certains types d'aménagements dans leur habitation. Cette prime est accordée sous certaines conditions.



P

Ixelles-Prévention
Elsene-Preventie
Service Technoprévention
Technopreventie Dienst
02 643 65 56

 **Ixelles
Elsene**

Pas de cadeaux aux voleurs!

Geef dieven geen cadeaus!

A l'initiative de Christos Doukeridis, Bourgmestre, de Nevruz Unal, Échevine de la Prévention, et des membres du Collège des Bourgmestre et Échevins d'Ixelles.
Op initiatief van Christos Doukeridis, Burgemeester, Nevruz Unal, Schepen van Preventie, en de leden van het College van Burgemeester en Schepenen van Elsene.



Propreté publique

0800 85 150

proprete@ixelles.brussels

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h, le vendredi jusqu'à 15h30



Le service de la Propreté publique prend en charge le balayage et la vidange des corbeilles publiques des voiries communales. Il intervient également pour les avaloirs bouchés, le ramassage des dépôts clandestins, l'enlèvement de tags et la collecte d'encombrants sur rendez-vous.

• Enlèvement de graffiti

graffiti@ixelles.brussels

Tout·e Ixellois·e, victime de tag ou de graffiti, peut contacter le service pour un nettoyage gratuit de la surface taguée.

• Collecte de déchets encombrants et électroménagers à domicile

Chaque ménage ixellois a droit à 3 collectes à domicile gratuites de déchets encombrants ou électroménagers par an (max. 3 m³). Rendez-vous par téléphone ou par mail.

• Déchetteries mobiles

Chaque année, la commune organise plusieurs journées de déchetteries mobiles dans les différents quartiers d'Ixelles en collaboration avec l'agence régionale Bruxelles-Propreté. Pour connaître les prochaines dates, consultez le site de la commune ou contactez le service par téléphone ou par mail.



Vous pouvez prendre connaissance du règlement général de police sur www.ixelles.be

• Collecte des déchets domestiques

En Région bruxelloise, les déchets domestiques doivent être déposés devant votre habitation durant les horaires autorisés et en utilisant les sacs prévus par l'agence régionale Bruxelles-Propreté. Rendez-vous sur le site de Bruxelles-Propreté pour plus d'infos : www.arp-gan.be





• Dépôts clandestins

Il est strictement interdit d'abandonner tout type de déchets dans l'espace public à l'exception des déchets ménagers durant les heures de collecte (voir ci-dessus). Les dépôts clandestins peuvent mener à une amende administrative pouvant aller jusqu'à 350€ et 62.500€ pour les amendes régionales.

• Entretien des trottoirs

En tant qu'habitant-e de notre commune, vous avez également l'obligation d'entretenir le trottoir devant votre habitation. Cela comprend l'enlèvement des petits déchets et des mauvaises herbes et le déneigement en hiver.

• Souillures de l'espace public

Il est strictement interdit de souiller l'espace public de toute manière possible. Sont entendus par souillures, les déchets d'emballages, mégots de cigarettes, crachats, déjections canines, urine sauvage, graffiti, etc.

Signaler un problème :

Vous avez constaté un problème de propreté ?

Signalez-le nous via l'application Fix My Street ou via le numéro vert :

0800 85 150

proprete@ixelles.brussels





Restaurants communaux

Resto-club Boondael

Chaussée de Boondael, 482
02 515 60 21

Restaurant Vandebroeck

Rue Vandebroeck, 58
02 515 60 67

La commune dispose de deux restaurants sociaux communaux. Ce sont deux lieux de convivialité, propices aux rencontres intergénérationnelles. Ils proposent des repas de qualité, composés de produits majoritairement bio, de saison, et locaux. Une alternative végétarienne est proposée quotidiennement. Une équipe dynamique et dévouée assure l'accueil et le service.

Les restaurants permettent aux seniors, allocataires soci-aux-ales, ainsi qu'aux membres détenteur-ice-s de la carte Creapass* (55+ affilié-e-s et participant-e-s aux animations et événements communaux), de consommer leur repas dans une ambiance agréable. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 11h30 à 14h. Deux tarifs sont applicables à tous les restaurants. Le tarif adapté permet aux personnes avec moins de revenus de bénéficier des repas à un prix avantageux et peut être obtenu auprès du service social (tél. 02 515 60 59). Une réservation la veille vous garantit votre repas.

Seniors

Rue de la crèche, 6
02 515 60 62
creapass@ixelles.brussels

De nombreuses activités sont spécialement conçues et organisées à l'intention des aîné-e-s par l'équipe du service Animation. Excursions, promenades pédestres ou culturelles, visites guidées, fêtes, etc. Grâce aux animations, des groupes se forment, des liens se créent ce qui permet de lutter contre l'isolement. Ces animations proposées aux seniors se font sur base d'un programme ininterrompu avec en moyenne deux activités par semaine.

* La carte de membre Creapass (disponible sur demande) est requise pour participer aux activités organisées par le service Animation et aux cours de gymnastique et d'aquagym organisés par la Commune. Elle est accordée aux seniors (+ de 55 ans) qui en font la demande et aux allocataires soci-aux-ales La carte permet également l'accès aux restaurants communaux.





Service des Affaires sociales

Rue de la Crèche, 6

02 515 60 59

affaires.sociales@ixelles.brussels

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h



Le service des Affaires sociales intervient dans la délivrance :

- d'allocations sociales pour les personnes fragilisées : eau et énergie, télédistribution, déplacements pour les personnes à mobilité réduite.
- d'allocations et de cartes de stationnement pour les personnes en situation de handicap.
- d'aide au paiement des repas chauds, des voyages scolaires ou des stages pour les enfants.

Ce service livre également des repas à domicile pour les personnes âgées ou isolées, pour des raisons sociales ou de santé. Il gère également l'accès à la pension des Ixellois-es. La demande peut être faite un an avant d'atteindre l'âge de la pension.



Solidarité

Rue du Viaduc, 133

02 643 59 61

solidarite@ixelles.brussels

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le Service de la Solidarité régit deux équipements de proximité : la Maison de la Solidarité et la Maison de quartier Malibrans. Outre la gestion de ces équipements, le service initie et/ou soutient des projets créateurs de lien, favorisant la mixité sociale et culturelle, ainsi que la participation citoyenne et la solidarité.

Ces deux Maisons constituent des espaces socio-culturels qui mettent des salles à la disposition du public pour l'organisation de cours, d'ateliers, de réunions, de rencontres, d'expositions. Elles s'inscrivent dans la vie ixelloise en développant divers projets touchant à la solidarité, la convivialité et la cohésion sociale.

Maison de la Solidarité

Rue du Viaduc, 133 (1^{er} étage)

02 643 59 60/61

solidarite@ixelles.brussels

Maison de Quartier Malibrans

Rue de la Digue, 10

02 515 74 01/02

maisondequartier@ixelles.brussels





Sports

Le service des Sports promeut le sport pour toutes et tous, gère différentes infrastructures et organise des activités sportives au Centre sportif ixellois Albert Demuyter : des cours pour enfants et adultes tout au long de l'année, ainsi que des stages pendant les congés scolaires. Il permet la location d'infrastructures aux particuliers, aux écoles et aux clubs sportifs.



Service des Sports / Centre sportif Albert Demuyter

Rue Volta, 18
02 515 69 10/11/15
csi.asbl@gmail.com
www.xlsports.be

**Le lundi de 14h à 16h, le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h,
le mercredi de 9h à 12h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h,
le vendredi de 9h à 12h**

Le stade communal est à la disposition des clubs sportifs pour des cours et des entraînements.



Emergence XL

Rue du Sceptre, 13-19
02 515 69 81
info@emergencexl.com
www.emergencexl.com

**Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 22h
vendredi, samedi, dimanche de 9h à 17h**

Emergence XL est un centre d'insertion socio-professionnelle par le sport qui organise des stages pour enfants : mini-foot, natation, multisport, danse, ateliers créatifs, conte, psychomotricité,...

C'est aussi un centre sportif axé sur les **sports de combat**, les **cours collectifs** et le **fitness**. Ce complexe se veut un lieu de **rencontre et d'échange** ouvert à toutes et tous qui permet à des publics divers de partager leur **passion du sport**.

L'ensemble des activités d'Emergence XL se structure autour des volets suivants :

- Insertion socio-professionnelle des jeunes par le sport
- Accès au sport
- Sport comme **thérapie et canalisateur**
- Sport comme outil d'émancipation, de cohésion sociale et de vivre ensemble

Stages

Plusieurs services communaux proposent des stages ou des plaines de vacances pour les enfants et les adolescent·e·s durant les vacances scolaires.

Service de l'Instruction publique

02 515 65 11

instruction.publique@ixelles.brussels

Même après l'école, le service de l'Instruction publique continue de veiller sur les plus jeunes à travers ses plaines de vacances. Les 2,5 ans à 5 ans sont accueilli·e·s à la plaine de jeux de Boondael (100 rue Elise), les 5-12 au Centre de plein air Madeleine Clément à Basse-Wavre.

Au programme : grands jeux, promenades, ateliers créatifs, activités « bien-être » ou sportives.

Service de la Jeunesse

02 515 69 02

jeunesse@ixelles.brussels

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Le service de la Jeunesse organise également des centres de vacances où les jeunes de 2,5 à 18 ans peuvent prendre part à des activités ludiques, sportives, culturelles et récréatives.

Centre sportif Ixellois Albert Demuyter

Rue Volta, 18

02 515 69 10/11/15

csi.asbl@gmail.com

www.xlsports.be

Cirque, judo, multisport, tennis, danse,... Il y en a pour toutes les envies, de 3 à 16 ans. Ces stages permettent de découvrir ou d'approfondir une discipline. Ils sont encadrés par des moniteurs et monitrices diplômé·e·s et expérimenté·e·s.





Stationnement

Agence régionale du stationnement

Avenue de la Couronne, 39

0800 35 678

ixelles@parking.brussels

Parking.brussels/ixelles

Lundi et mardi de 8h30 à 12h30,

le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30,

le jeudi de 14h à 18h45, le vendredi de 8h30 à 12h30



Depuis avril 2019, la gestion du stationnement sur le territoire d'Ixelles est confiée à l'Agence bruxelloise du stationnement. C'est elle qui délivre les cartes de stationnement.

Réservation d'emplacements de stationnement

Chaussée d'Ixelles, 227 A

02 515 67 50

otvp@ixelles.brussels

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Pour la réservation d'emplacements de stationnement pour des livraisons, l'organisation d'un déménagement ou d'un chantier.





PAYANT
BETALEND

7 JOURS SUR 7
7 DAGEN OP 7





Taxes

Rue du Viaduc, 14 (1^{er} étage)
02 515 62 48 - Fax : 02 515 62 73
taxes@ixelles.brussels

Les taxes, impôts et redevances permettent de financer les services publics présents dans cette brochure. Ils concernent donc chaque citoyen-ne ».



Transition écologique et innovation citoyenne

Rue de la Digue, 10
02 515 74 05
transition.participation@ixelles.brussels

Les Ixellois-es sont les moteurs essentiels de la transition écologique, nécessaire et souhaitée, sur le territoire. Le service de la transition écologique et de l'innovation citoyenne soutient et guide les Ixellois-es qui souhaitent partager des envies, idées, ou projets pour plus de transition écologique et de participation citoyenne à Ixelles.

Vous souhaitez vous investir dans votre quartier en rejoignant un comité ou une association d'habitant-e-s ? Vous préférez rejoindre un groupe de travail ou une commission qui participe et co-construit les enjeux de la commune avec les élu-e-s ?

Contactez le service de la Transition écologique et de l'innovation citoyenne.



Travaux publics

Chaussée d'Ixelles, 187
02 515 63 64
espace.public@ixelles.brussels
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h

Le service des Travaux publics s'occupe principalement de la remise en l'état des voiries et des trottoirs, du marquage au sol et du mobilier urbain. Il délivre également les autorisations pour la pose de conduites de gaz, d'eau, ou d'électricité.

Signaler un problème sur la voie publique ? <https://fixmystreet.irisnet.be>



112

EMERGENCY CALL



- **Aide Info Sida** : 0800 20 120 - 02 514 29 65
- **Alcooliques anonymes** : 02 513 23 36 - 02 511 40 30
- **Ambulance-Pompier** : 100
- **Appel d'urgence européen** : 112
- **Bruxelles environnement** : 02 775 78 70
- **Community Help Service (EN)**: 02 648 40 14
- **Cancerphone** : 0800 15 801
- **Card Stop** : 078 170 170
- **Croix Rouge** : 105
- **Centre Antipoisons** : 070 245 245
- **Centre d'aide aux personnes âgées maltraitées (CAPAM)** : 0800 30 330
- **Centre de Prévention du Suicide** : 0800 32 123
- **Centre des Brûlés** : 02 268 62 00
- **Child Focus** : 116000
- **Dentistes de garde** : 02 426 10 26
- **Ecoute-Enfants** : 103
- **Ecoute Jeunes** : 02 512 90 20
- **Infor Animaux** : 02 647 71 96
- **Infor Drogues** : 02 227 52 52
- **Médecins de garde** : 02 479 18 18
- **Odeur de gaz** : 0800 19 400
- **Panne électrique** : 02 274 40 66
- **Pharmacies de garde** : 0903 99 000 (1,50 €/minute)
- **Police** : 101
- **SOS Gardes-Malades Bruxelles** : 02 546 15 80
- **SOS Jeunes** : 02 512 90 20
- **SOS Médecins Bruxelles** : 02 513 02 02
- **SOS Pollution** : 02 775 78 70
- **SOS Viol** : 02 534 36 36
- **Tabac Stop** : 0800 11 100
- **Télé-Accueil** : 107
- **Vétérinaires de garde** : 02 479 99 90
- **Vivaqua** : 02 739 52 11

Don d'organes

A Ixelles, le formulaire de déclaration peut être retiré et déposé pour enregistrement au service de la Population de la Commune. Il peut également être téléchargé sur <http://www.ixelles.be/site/385-Don-d-organes-prelevés-sur-une-personne-décédée>

A Abandon (animaux) p.12
Académies p.21
Accompagnement scolaire p.22
Accueil (familles) p.17, 21
Activités p.12, 15, 19, 28, 51, 54
Adoption p.12, 26
Affaires sociales p.52
Agence régionale du stationnement p.56
Agents de quartier p.43
Aide (à la jeunesse) p.17, 61
Aide (au paiement) p.16, 17, 52
Aide (aux familles) p.17, 36
Allemand p.12
Allocataires sociaux p.51
Allocations (de chômage) p.16
Allocations (familiales) p.16
Allocations (handicap) p.16
Allocations sociales p.52
Aménagement du territoire p.8
Anglais p.12, 22
Animations p.11, 21, 51
Animaux p.12, 61
Arbres p.25
Archives p.7
Art (l'art belge) p.37
Arts (école des) p.21
Ateliers p.11, 19, 53, 54, 55
Attestations urbanistiques p.8
Autorisation (commerce) p.15
Autorisation (événements) p.29
Autorisation (gaz, électricité,..) p.59
Avaloirs bouchés p.48

B Bassin p.41
Be-Alert p.11
Bibliotheek Sans Souci p.12
Bibliothèque communale francophone p.11
Bien-être des animaux p.12
Boondaël (chapelle de) p.19
Boondaël (plaine de jeux) p.55
Boondaël (police) p.42
Boondaël (resto) p.51
Brocante p.29
Brugmann (marché) p.35
Bulletins communaux p.7

C Capture (animaux) p.12
Carte d'identité p.44
Carte de stationnement (handicap) p.52
Casier judiciaire p.44
Centenaire p.26
Centres culturels (Expats) p.28
Centre hospitalier p.31
Centre de vacances p.55
Centre sportif p.54, 55
Certificat p.44
CESS p.22
Changement d'adresse p.44
Chantier(s) p.56
Chapelle de Boondaël (la) p.19
Châtelain (marché) p.35
Chats p.12
Chômage p.16, 24

Cimetière p.15
CLAS (la) p.22
Clubs de lecture p.11
Clubs sportifs p.54
Commerçants p.15, 43, 46, 47
Commerces p.15
Communication p.16
Composition de ménage p.44
Conflit p.36
Commissariat (Europe) p.28
Conseil Consulatif (Europe) p.27
Consultation (dossiers) p.8
Copie (d'acte) p.26, 44
Cours de langues p.22
CPAS p.16, 17
Crepass p.51
Crêches p.18
Culture p.19

D Décès p.26
Déclaration p.29, 39, 44, 61
Décrochage scolaire p.22
Délibérations (registre de délibérations) p.7
Délivrance (aide affaires sociales) p.52
Démarches administratives p.15, 27, 36
Déménagement p.44, 56
Déplacement (handicap) p.52
Dépôts clandestins p.48, 49
Dernières volontés p.44
Dettes p.17
Développement économique p.15
Devoirs (écoles de) p.21
Discrimination p.23
Divorce p.26
Domestiques (animaux) p.12
Domiciliation p.44
Dons d'organes p.44, 61
Droits (humains) p.23
Droits (travail) p.24

E Ecoles p.21, 22
Educateurs et éducatrices de rue p.46
Egalité (et droits humains) p.23
Elagage p.25
Emergence XL p.54
Emplacement (de stationnement) p.56
Emploi p.24
Encombrants p.48
Enseignement p.21, 22
Environnement p.8
Espace public p.8
Espaces-verts p.25
Espagnol p.12
Etat civil p.26
Etrangers et étrangères p.27, 28
Europe p.27
Euthanasie (animaux) p.12
Euthanasie p.44
Evènement p.19, 29
Expats p.27, 28
Exploitation (commerce) p.15
Expositions p.37, 53
Extrait p.26, 44

- F** Famille (d'accueil) p.17
 Financière (aide) p.17
 Fitness p.54
 Fixmystreet p.49, 59
 Flagey (marché) p.35
 Foire p.35
 Fonds d'archives privées p.7
 Formations p.21, 22
 Francophone p.11, 19
 Français p.22
- G** Gardiens de la paix p.46
 Graffiti (tags et) p.48
- H** Handicap p.16, 17, 23, 52
 Hébergement animaux errants p.12
 Hébergements touristiques p.8
 Homophobie p.23
 Hôpital p.31
 Hospitalisation (frais de) p.16
- I** Impôts p.59
 Infraction (règlement communal) p.36
 Infractions (urbanistiques) p.8
 Inhumations p.26
 Innovation citoyenne p.59
 Insertion (socio-professionnelle) p.54
 Insertion sociale p.24
 Inspecteur et inspectrice de quartier p.43
 Institut Fernand Cocq (IFC) p.22
 Instruction publique p.21, 22
 IRIS-SUD p.31
 Italien p.12
- J** Jeunesse p.11, 21, 55
 Jeux p.33, 55
 Journal communal p.16
- L** Livraisons p.56
 Livres p.11, 12
 Location (salle) p.19, 54
 Logements (communaux) p.33
 Louloudotec p.33
 Ludothèques p.33
 Luxembourg (marché du) p.35
- M** Maison de la jeunesse p.17
 Maison de la solidarité p.53
 Maison de quartier Malibran p.53
 Maison de repos p.17
 Maltraitance (animaux) p.12
 Marchés p.35
 Mariage p.26
 Marquage au sol p.59
 Maternel (enseignement) p.21
 Médiation (dettes et énergie) p.17
 Médiation (locale) p.36
 Mobilité (personnes à mobilité réduite) p.7
 Musée (d'ixelles) p.37
 Musique p.21
- N** Naissance p.26
 Nationalité p.26
 Néerlandais p.12
 Newsletter p.16
- O** Noces p.26
 Nuisances sonores p.8
- O** Objets trouvés p.39
 Obligations (droit et obligations commerce) p.15
 Occupation de la voie publique p.52
 Oiseaux p.12
 Ombudsman p.39
 Ordinateurs publics p.12
 Organiser (un événement) p.29
 Orphelins p.17
- P** Panneau publicitaire p.15
 Parcs p.25, 43
 Participation (citoyenne) p.53, 59
 Passeport p.44
 Patrimoine p.8
 Pensions p.17, 52
 Perdus (animaux) p.12
 Permis (environnement) p.8
 Permis de conduire p.44
 Personnes à mobilité réduite p.52
 Personnes âgées p.17, 51, 52
 Petite enfance p.18
 Piscine p.41
 Plaines de vacances p.55
 Plantations p.25
 Police p.42, 43
 Population p.44
 Prévention p.46
 Primaire (enseignement) p.21
 Primes (prévention) p.47
 Promotion sociale p.22
 Propreté publique p.48, 49
- R** Rapports annuels p.7
 Réclamation p.39
 Reconnaissance (Etat civil) p.26
 Redevances p.59
 Réduite (personnes à mobilité réduite) p.52
 Renseignement urbanistiques p.8
 Repas à domicile p.52
 Repas chauds p.51, 52
 Repos hebdomadaire p.15
 Réseaux sociaux p.16
 Restaurants p.51
 Resto-club Boondael p. 51
 Revenu d'intégration p.16
- S** Salle (à louer) p.19, 54
 Sanction administrative p.36
 Sans-abris p.46
 Secondaire (enseignement) p.21, 22
 Sécurité (consignes) p.11
 Seniors p.51
 Sépulture p.44
 Site internet communal p.16
 Sociale (médiation) p.36
 Sociales (allocations) p.52
 Solidarité p.53
 Spectacles p.19
 Sports p.54
 Stages (sportifs) p.52, 54, 55
 Stationnement (carte de) p.56
- T** Stérilisation (chats) p.12
 Supports de communication p.16
- T** Table de travail p.12
 Tags (et graffiti) p.48
 Taxes p.59
 Techno-prévention p.47
 Télécommunications p.15
 Terrasse p.15
 Territoire (aménagement) p.8
 Théâtre Mercelis (Le petit) p.19
 Théâtre Molière p.19
 Transition écologique p.59
 Transcription (acte étranger) p.26
 Travaux publics p.59
 Tribunal (de la jeunesse) p.17
 Trottoirs p.49
- U** Urbaine p.8
 Urbanisme p.8
 Urgence p.31, 61
- V** Vacances (centres de) p.55
 Vieux Tilleul (marché) p.35
 Voie publique p.29, 59
 Voiries p.25, 48, 59
 Voyages scolaires p.52
- W** Wifi p.11, 12



**Ixelles
Elsene**

A l'initiative de Christos Doulkeridis, Bourgmestre
et des membres du Collège des Bourgmestre et Echevin-e-s d'Ixelles

E.R.: Christos Doulkeridis - Chaussée d'Ixelles 168 - 1050 Bruxelles